

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : **5581** Société : **RAM**

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : **EL KANABI MOURAD**

Date de naissance : **28/07/54**

Adresse : **7 Rue Kartaya Quartier Racine Casablanca**

Tél. : **0663715752** Total des frais engagés : **350 DH** Dhs

Dr. Othman LORABI

Psychiatre - Psychothérapeute

I.N.P.E : 091191544

I.C.E : 001764832000010

33 Rue Najib Mahfoud - Casablanca

Tél : 0522 272575

Date de consultation : **23/03/2021**

Nom et prénom du malade : **El KANABI Halima** Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : **Troubles psychologiques**

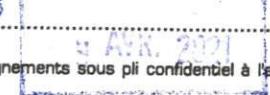
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Casablanca** Le : **09/04/2021**

Signature de l'adhérent(e) : **E. Kanabi**





Dr. Othman LORABI
Psychiatre - Psychothérapeute
INPE : 091191544

Dr. Othman LORABI
Psychiatre - Psychothérapeute
I.N.P.E : 091194544
I.C.F : 091764837000010
33, Rue Nabil Mahfoud - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES : 87 25 / FAX : 03 22 43

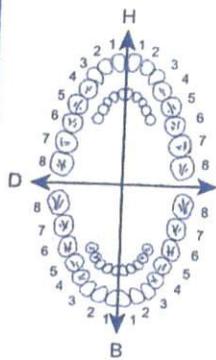
ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

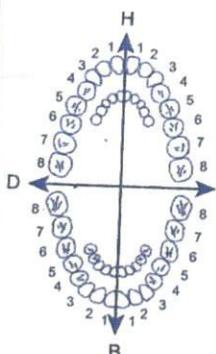


O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
D	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE RELAIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

ENT DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

Casablanca, le 23/03/2021-

Rue El KANABI Halima -

1) Tunéz 20g.

Ost għall-le retin pedat 90 jidu
(or apiekk le flur pedat b-Ramadan).

2) Menzah 2,5g.

Ost ip-żejj b-sejj pedat 90 jidu.

Dr. Othman LORABI
Psychiatre - Psychothérapeute
I.N.P.E : 091191544
I.C.E : 001764832000010
33, Rue Najib Mahtoud Casablanca
Tél : 05 22 20 87 25 / Fax : 05 22 49 12 37